

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 6 août 2013 à 19h00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water, Danville, à laquelle assistent les conseillers :

Siège numéro 1:	Francine Labelle Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

Sous la présidence de monsieur Jacques Hémond, maire.

Directrice-générale/secrétaire-trésorière greffière : madame Caroline Lalonde

4 citoyens assistent à la séance du conseil.

VILLE DE DANVILLE

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE DU 6 AOÛT 2013

ACCUEIL ET PRIÈRE D'OUVERTURE

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 4 juin 2013 ;

ADMINISTRATION

3. Registre des chèques et des comptes à payer ;
 - 3.1. Registre des chèques : 122 035,19\$
 - 3.2. Liste des comptes à payer : 94 566,02\$
4. Concertation Danville – Dissolution de la société ;
5. Résolution pour la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier et nomination du directeur des travaux publics à titre de personne responsable du dossier et autorisé à remplir les documents pour le ministère ;

URBANISME

6. Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 85-87, rue Daniel Johnson ;
7. Nomination du maire et d'un remplaçant en cas d'absence afin de siéger sur le comité intermunicipal du barrage du Lac Denison ;

QUESTIONS DES CITOYENS GESTION DE PERSONNEL

8. Offre de service de monsieur Yves Gaillardetz pour coaching de la Directrice générale dans ses fonctions ;
9. Inscription du directeur des travaux publics à l'Association des professionnels à l'outillage municipal ;

DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE ET DEMANDES DIVERSES

10. Symposium des arts de Danville

- 10.1. Demande de soutien technique ;
- 10.2. Demande de fermeture partielle de la rue Grove ;
- 10.3. Demande de permis d'alcool sous le Chapiteau du Carré

11. Fête au Village – demande de soutien technique et fermeture de la 1^{ère} Avenue ;

12. Club de motoneige Alléghanish Bois-Francis–Autorisation traverse de routes ;

13. Place aux jeunes (demande de 500\$) ;

14. Conseil de Développement Économique et Touristique des Villes (200\$ à 1000\$) ;

15. Invitation à organiser un défi têtes rasées Leucan en 2014 ;

16. Publicité au FM 99.3 – Symposium des arts de Danville – 20 messages x 15\$ l'an dernier pour un total de 300\$ - Renouvellement de l'entente cette année ?

17. Invitation à participer à l'exercice de planification stratégique – Villages-relais du Québec

18. Appui au moratoire pour l'exploitation des hydrocarbures de schiste ;

19. Demande de passes familiales 2014 pour la piscine et le tennis pour offrir en prix lors de la journée UPA ;

QUESTIONS DES CITOYENS

20. Ajournement au 21 août 2013 ;

PRIÈRE D'OUVERTURE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

332-2013 – Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, appuyé par monsieur Germain Ducharme, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en tenant compte d'un varia ouvert.

PROCÈS-VERBAL - ADOPTION SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2013

333-2013 – Adoption séance ordinaire du 4 juin 2013

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, appuyé par monsieur Germain Ducharme, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2013 soit adopté tout en y apportant les modifications suivantes :

Résolution n° 255-2013: modification demandée par monsieur Bernard Laroche; modifier le montant pour la valeur du chèque effectué et remis à monsieur Ubald Picard.

Résolution n° 256-2013 et 264-2013: modifier le prénom « Bertrand » par « Bernard ».

Résolution n° 269-2013: 150\$ à même le budget accordé à la société st-Jean-Baptiste – faire le suivi avec monsieur Hinse.

Résolution n° 255-2013: rayé le mot « règlement » qui apparaît deux fois.

ADMINISTRATION

334-2013 – Liste des déboursés et des comptes à payer – Acceptation et autorisation ;

Il est proposé par monsieur Michel Plourde, appuyé par madame Lisette Fréchette, et résolu unanimement d'accepter la liste des déboursés et de procéder aux paiements des comptes,

- Liste des déboursés : 122 035,19\$
- Liste des comptes à payer : 94 566,02\$

335-2013 - Concertation Danville – Dissolution de la société ;

Il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, appuyé par monsieur Germain Ducharme, et résolu unanimement que société Concertation Danville soit liquidée conformément à la loi.

336-2013 - Résolution pour la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier et nomination du directeur des travaux publics à titre de personne responsable du dossier et autorisé à remplir les documents pour le ministère ;

ATTENDU QUE la Ville de Danville a obtenu une subvention de 31 961\$ pour l'exercice financier 2013-2014 dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) ;

ATTENDU QUE les travaux pour lesquels cette subvention a été accordée doivent être exécutés sur des routes dont la gestion incombe à la municipalité et que ces travaux doivent être exécutés à la hauteur de la subvention octroyée ;

ATTENDU QUE les travaux exécutés doivent l'être conformément aux exigences du ministère du Transport du Québec ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Michel Plourde, appuyé par monsieur Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins déterminés par le directeur des travaux publics et transmis au ministère des transport du Québec, le tout en conformité avec les exigences de ce dernier.

URBANISME

337-2013 – Demande de dérogation mineure – Propriété sise au 85-87, rue Daniel Johnson, Zone M28 172 654 ;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 85-87, rue Daniel Johnson vise à faire reconnaître conforme le bâtiment principal, le garage et la largeur du lot qui dérogent actuellement au Règlement de zonage numéro 359 et au Règlement de lotissement numéro 394;

ATTENDU QUE les irrégularités sont mineures et peuvent être énumérées comme suit :

- La marge de recul latéral du garage est de 0,73 mètre, alors que la marge de recul prescrite par règlement est de 1 mètre;
- La marge de recul latéral du bâtiment principal est de 1,04 mètre en lieu et place du 2 mètres prescrit par règlement;
- La largeur du lot est de 14,94 mètres en lieu et place du 18 mètres prescrits par le règlement de lotissement;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Danville en vient à la conclusion que la demande de dérogation mineure ne cause aucun préjudice apparent et recommande au conseil de ville d'accepter la demande de dérogation mineure telle que présentée;

ATTENDU QUE telle demande de dérogation mineure a été publiée dans le journal Les Actualités dans la semaine du 15 juillet 2013 et qu'aucun citoyen n'est présent lors de l'Assemblée afin de s'opposer à la demande de dérogation mineure présentée;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle Girard, appuyé par monsieur Bernard Laroche, et résolu unanimement d'accepter la présente demande de dérogation mineure tel que recommandé par le CCU.

338-2013 – Désignation d'un suppléant au maire de la municipalité afin de siéger sur le comité intermunicipal du barrage du Lac Denison ;

ATTENDU l'entente intermunicipale relative à l'exercice de la compétence commune du Lac Denison conclue entre la MRC des Sources et la MRC du Val-Saint-François le 13^e jour de décembre 2010;

ATTENDU QUE par cette entente, les parties ont convenu qu'aux fins de l'exercice de leurs compétences communes, les MRC créent un comité formé de quatre membres, soit :

- Le préfet de la MRC du Val-Saint-François;
- Le préfet de la MRC des Sources;
- Le maire de la ville de Danville;
- Le maire de la municipalité du Canton de Cleveland;

ATTENDU QUE chacun des membres du comité dispose d'un droit de vote;

ATTENDU QUE le conseil de chacune des municipalités locales ou régionales doit nommer par résolution un substitut pour remplacer le membre désigné au paragraphe 6.1 en cas d'absence de celui-ci et que le membre-remplaçant dispose des mêmes pouvoirs que celui qu'il remplace;

ATTENDU QUE les directeurs généraux et secrétaires-trésoriers des deux MRC ainsi que ceux des villes de Danville et du Canton de Cleveland peuvent également siéger à ce comité, sans droit de vote;

ATTENDU QUE le comité peut s'adjoindre toute autre personne-ressource aux fins de conseiller les membres du comité;

ATTENDU QUE le rôle des membres du comité est de veiller à au respect du budget et de recommander aux MRC tout élément susceptible d'approbation dans le cadre de l'application de l'entente préalablement citée, dont :

- Le contenu de l'appel d'offre relative à l'étude de sécurité prévue par la loi et l'analyse des résultats obtenus suite à cet appel d'offres;
- Sur réception de l'étude de sécurité, déterminer si l'entente intermunicipale doit être maintenue ou prendre fin compte tenu, notamment, des sommes requises pour procéder aux travaux;
- S'il y a lieu, proposer un calendrier de réalisation des travaux correctifs prévus dans l'étude de sécurité et suggérer un mode d'exécution de ces travaux et un budget;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Lisette Fréchette, appuyé par monsieur Germain Ducharme, et résolu unanimement que la ville de Danville désigne le maire suppléant afin que celui-ci puisse siéger sur le comité du barrage du Lac Denison.

QUESTION DES CITOYENS

Guy Labbé, 50 rue Grove à Danville. Question concernant l'évaluation municipale. Se sent lésé par rapport à l'évaluation de sa maison par rapport à l'évaluation des autres résidences sur le territoire. Monsieur aimerait qu'il y ait plus d'évaluateurs sur le territoire.

Daniel Pitre, test sur le réseau d'aqueduc. Est-ce que ces travaux sont faits à chaque année ? État de santé du réseau ?

Stephen McDougall demande si l'eau sera noire longtemps suivant le nettoyage.

GESTION DE PERSONNEL

339-2013 - Offre de service de monsieur Yves Gaillardetz pour coaching de la Directrice générale dans ses fonctions ;

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à l'embauche d'une nouvelle directrice générale à la fin mai 2013 ;

ATTENDU QUE dans l'objectif de faciliter l'entrée en poste de la nouvelle directrice générale, il est dans l'intérêt de la municipalité de lui offrir la possibilité de consulter une personne ressource ;

ATTENDU QUE monsieur Yves Gaillardetz effectue déjà du coaching avec l'urbaniste de la ville ;

ATTENDU QUE monsieur Yves Gaillardetz a de nombreuses années d'expérience dans le monde municipal, celui-ci ayant occupé un poste de directeur général et secrétaire-trésorier pendant plus de 25 ans ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, appuyé par monsieur Michel Plourde, et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de monsieur Yves Gaillardetz datée du 25 juillet 2013, afin que celui-ci puisse offrir un service de conseil et de coaching à la directrice générale, selon les besoins de cette dernière.

340-2013 - Inscription du directeur des travaux publics à l'Association des professionnels à l'outillage municipal ;

Il est proposé par monsieur Bernard Laroche, appuyé par monsieur Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement d'autoriser le directeur des travaux publics, monsieur Mathieu Charland, à s'inscrire à l'*Association des professionnels à l'outillage municipal* pour l'année 2013 et que la municipalité défraiera les frais d'inscription à cet effet, lesquels s'élèvent à la somme de 105\$.

DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE ET DEMANDES DIVERSES

341-2013 - Symposium des arts de Danville ;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, appuyé par madame Francine Labelle-Girard, et résolu unanimement d'accéder aux demandes suivantes du Symposium des arts de Danville :

- Demande de soutien technique telle que présentée dans une correspondance du 25 juillet 2013 et selon les ajustements qui pourront survenir durant le montage des installations;
- Appuyer la demande de permis de vente temporaire d'alcool effectué par l'organisme pour la vente d'alcool sous le chapiteau installé sur la rue Grove;
- Accéder à la demande de fermeture partielle de la rue Grove, conditionnellement à l'obtention par le Symposium des arts de Danville d'une entente avec madame Denise Gouin afin que celle-ci puisse bénéficier d'une voie d'accès d'urgence à son domicile durant les festivités du week-end du Symposium des arts.

342-2013 - Fête au Village – demande de soutien technique et fermeture de la 1^{ère} Avenue entre St-Augustine et St-Gérard ;

Il est proposé par monsieur Bernard Laroche, appuyé par madame Lisette Fréchette, et résolu unanimement d'accéder aux demandes d'assistance technique présentées par l'organisation de la Fête au Village dans une correspondance du 29 juillet 2013 et d'accéder à la fermeture partielle de la 1^{ère} Avenue, entre les rues St-Augustine et St-Gérard.

343-2013 - Club de motoneige Alléghanish Bois-Francs—autorisation traverse de routes saison 2013-14 ;

Il est proposé par madame Lisette Fréchette, appuyé par monsieur Michel Plourde, et résolu unanimement d'autoriser la demande de traverse de routes municipales telle que présentée par le club de motoneige Alléghanish des Bois-Francs pour la saison 2013-14.

344-2013 - Place aux jeunes (demande de 500\$) ;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, appuyé par monsieur Michel Plourde, et résolu unanimement d'accepter la demande de contribution financière de l'organisme Place aux jeunes et d'octroyer à l'organisme une aide financière de 500 \$.

345-2013 - Conseil de Développement Économique et Touristique des Villes (200\$ à 1000\$) ;

La demande d'aide financière du Conseil de Développement Économique et Touristique des Villes est rejetée compte tenu du manque d'information et du stade où se trouve actuellement le projet.

346-2013 – Invitation à organiser un défi têtes rasées Leucan en 2014

ATTENDU QUE les élections municipales auront lieu le 3 novembre prochain ;

ATTENDU QU' il n'est pas possible de connaître la composition du prochain conseil ni son intérêt à organiser un tel évènement ;

PAR CONSÉQUENT, la proposition d'organiser un défi tête rasée Leucan est rejetée, car celle-ci est prématurée compte tenu du contexte politique.

347-2013 - Publicité au FM 99.3 – Symposium des arts de Danville et fête au village – 20 messages x 15\$ l'an dernier pour un total de 300\$ - Renouvellement de l'entente cette année ?

Il est proposé par monsieur Germain Ducharme, appuyé par madame Francine Labelle-Girard, et résolu unanimement que la municipalité fasse la promotion du Symposium des arts de Danville et de la Fête au village et invite la population et les non-résidents à participer aux festivités, par le biais d'une série de 20 messages de 30 secondes au FM 99.3, le tout pour une somme de 300\$.

348-2013 - Invitation à participer à l'exercice de planification stratégique – Villages-Relais du Québec ;

Il est proposé par monsieur Michel Plourde, appuyé par madame Francine Labelle-Girard, et résolu unanimement que l'urbaniste de la Ville participe à l'exercice de planification stratégique des Villages-Relais qui aura lieu les 24 et 25 septembre 2013 à Baie-St-Paul et que la municipalité défraie les coûts de participation à cet évènement.

349-2013 - Appui au moratoire pour l'exploitation des hydrocarbures de schiste ;

ATTENDU l'inquiétude manifestée par les habitants de la ville de Danville, mais aussi de la population du Québec, quant aux impacts et conséquences de l'exploitation des hydrocarbures de schistes suivant l'exploitation qui en a été effectuée ailleurs, notamment aux États-Unis;

ATTENDU que la communauté scientifique ne semble pas posséder toutes les données sur les produits utilisés pour l'exploitation des hydrocarbures de schistes et sur les conséquences du fractionnement sur notre environnement et sur les populations environnantes d'un lieu d'exploitation;

ATTENDU qu'une certaine forme de moratoire sur l'exploitation des hydrocarbures de schistes existe actuellement dans la province de Québec et qu'il n'existe aucun risque de perte de la ressource à moyen ou long terme;

ATTENDU qu'il serait préférable de connaître davantage les risques potentiels présents et futurs de l'exploitation des hydrocarbures de schistes sur notre territoire avant d'autoriser leur exploitation;

Il est proposé par monsieur Michel Plourde, appuyé par monsieur Germain Ducharme, et résolu unanimement que la ville de Danville appui le moratoire sur l'exploitation des hydrocarbures de schiste sur le territoire de la province de Québec, jusqu'à ce que des données scientifiques appuyant une exploitation sécuritaire pour la population et l'environnement soient disponibles et que l'on soit en mesure d'assurer une telle protection à notre population et à notre environnement.

350-2013 - Demande de passes familiales 2014 pour la piscine et le tennis pour offrir en prix lors de la journée UPA du 8 septembre de 10h à 16h ;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, appuyé par madame Francine Labelle-Girard, et résolu unanimement que la ville de Danville offre des passes d'accès à la piscine publique et au terrain de tennis lors de la journée « Porte ouverte sur nos fermes » qui aura lieu dimanche le 8 septembre 2013, soit :

- Deux passes familiales donnant accès à la piscine ou au terrain de tennis pour la saison 2014, au choix des familles ;
- Deux passes individuelles d'accès à la piscine publique ;

351-2013-Comptoir familial – lettre pour mettre fin à l'occupation de leurs locaux

Il est proposé par monsieur Bernard Laroche, appuyé par madame Lisette Fréchette et adopté à l'unanimité que soit rédigé une lettre au comptoir familial afin de les aviser qu'ils devront avoir quitté leurs locaux au plus tard le 19 septembre 2013, le tout suivant les travaux à être effectués à la bibliothèque de la municipalité.

QUESTIONS DES CITOYENS

Pas de question du public.

Il est demandé par madame Francine Labelle Girard que soit ajouté un point à l'ordre du jour concernant la rédaction d'une lettre afin de féliciter madame Gabrielle Lebel de Danville, pour sa participation en athlétisme aux jeux du Canada qui auront lieu à Sherbrooke. La directrice générale s'engage à rédiger une lettre à cet effet pour féliciter madame Lebel pour sa participation et son excellence sportive.

LEVÉE ET/OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

352-2013 - Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne que la présente séance soit ajournée au 21 août 2013 à 19h00.

X _____
Jacques Hémond, maire

X _____

Madame Caroline Lalonde, directrice générale
Secrétaire-trésorier et greffière

Je, Jacques Hémond, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.